

Mot de la Présidente

L'année 2017 sera une année importante, marquée par la réécriture du projet associatif.

Le projet associatif est le fondement de notre association. Il doit faire ressortir les valeurs que nous voulons défendre, en intégrant les changements qui nous attendent.

Le fil rouge de ce projet reste l'accompagnement de la personne accueillie.

A nous de faire preuve de volonté et d'imagination afin de mieux répondre à l'attente de ces personnes et de leur famille.

L'association est en mouvement. Suivez-nous, et surtout accompagnez-nous !

Bonne lecture.

Béatrice Cousin

Rencontres avec la Caisse d'Épargne

Toutes les familles de l'association et tous les représentants légaux ont reçu une lettre co-signée de l'Apaei et de la Caisse d'Épargne les informant d'une rencontre sous forme de rendez-vous individuels. Le but de la Caisse d'Épargne est d'avoir un rôle de conseil en matière de protection du patrimoine de la personne vulnérable. Des dispositifs financiers existent permettant de préserver leurs ressources.

Leur rôle est également d'expliquer aux familles tous les avantages de la protection juridique à plusieurs niveaux : l'intérêt de la personne lorsqu'elle se retrouve seule, l'intérêt de la personne vis-à-vis des autres et notamment prévenir le risque lié à l'abus de faiblesse.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Béatrice Cousin :
Téléphone : 06 32 02 96 34
Mail : bcousin@apaeipapf.fr

Flash infos nationales

Une nouvelle présidence

Samedi 10 décembre 2016, les membres du Conseil d'administration de l'Unapei ont élu Luc Gateau à la présidence de l'association, succédant ainsi à Christel Prado.

Les victoires 2016 de l'Unapei sur le front des ressources

En 2016, les revendications de l'Unapei sur un certain nombre de dossiers touchant aux ressources des personnes handicapées ont été entendues par le gouvernement :

- AAH/ASPA : la fin du changement de régime à l'âge légal de la retraite. Les personnes handicapées âgées de 62 ans à compter du 1er janvier 2017 et dont le taux d'incapacité est d'au moins 80 % ne basculeront plus sur le régime de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), et resteront sur celui de l'AAH.
- L'épargne des personnes handicapées est

préservée.

Le gouvernement a renoncé au projet de prendre en compte dans le calcul de l'AAH les intérêts non imposables des comptes d'épargne.

- La transmission de patrimoine est préservée.

- La prime d'activité, qui constitue un complément de revenu pour les personnes handicapées, est désormais accessible aux travailleurs handicapés.

- L'attribution des allocations logement est préservée.

Retrouvez le détail de ces avancées dans le journal de l'Unapei « Vivre ensemble » de Janvier/Février 2017.

Suivez les actualités de l'Unapei en temps réel



Consultez sans tarder la page Facebook de l'Unapei !

Flash infos association

Retour sur les galettes

Les galettes des Rois se sont déroulées à l'Esat de Lisieux et à la Résidence Henri Le Clainche à Falaise dans une bonne ambiance.

Plus de 200 personnes, usagers et parents ont répondu présents. Nombreux furent les rois et reines !



La tombola très attendue sur Falaise a permis de distribuer à tous les détenteurs de tickets des petits lots aussi divers que variés, fournis par les membres et amis de l'association. Les danseurs ont pu évoluer jusqu'à la fin de l'après-midi.

Ce fut un instant convivial et réussi pour tous les organisateurs et invités.

Un nouveau projet associatif en 2017

Le projet associatif c'est l'esprit, l'âme et le fil «rouge» de l'association. C'est un document qui définit ce que les adhérents, mais aussi tous ceux qui travaillent et contribuent à la vie de l'association, salariés et bénévoles, partagent en termes de valeurs et d'objectifs. Il fédère les personnes dans une dynamique commune et assure la continuité des actions.

Il est important de le revisiter régulièrement, au moins tous les cinq ans.

Le 23 janvier 2017, s'est déroulée le lancement de la démarche en présence des élus du bureau, des directeurs et directrices des établissements et services et des salariés du siège.



SESSAD – Lisieux

Extension de 5 places pour de jeunes autistes

Le SESSAD se déploie sur deux antennes sur le territoire de Falaise et Lisieux. Il accompagne 50 jeunes, âgés de 0 à 20 ans.

Le SESSAD a recensé des besoins d'accompagnement non couverts pour de jeunes autistes et leurs familles. Il a transmis son expertise à l'ARS qui, après étude, lui a délivré une autorisation pour 5 places en «SESSAD Autisme».

L'ouverture des 5 places s'est faite en janvier 2017.

L'équipe a été renforcée par l'embauche d'une éducatrice, de deux psychomotriciens et d'une ergothérapeute.

Le SESSAD est entré dans un parcours de formation avec l'équipe du CRA (Centre Ressource Autisme) et l'organisme Formavision.

L'intention des professionnels du service est de se doter de compétences et d'outils de travail complémentaires. C'est ainsi qu'ils participeront à des colloques, des journées d'échanges avec d'autres services afin de développer de nouvelles actions de soins ou de rééducations.

La formation de l'équipe à une démarche intégrative lui permettra de prendre en compte :

- Les besoins spécifiques de la population accueillie et les attentes des familles.
- La dimension clinique du travail auprès des enfants ou adolescents. L'avancée constante des savoirs soutient une pratique ouverte et vivante que chaque professionnel contribue à faire évoluer.

La formation ainsi acquise sera utile pour les 5 enfants suivis dans le cadre de ces nouvelles places, mais aussi pour tous les jeunes déficients intellectuels dont le SESSAD s'occupe déjà.

Voilà une belle opportunité pour continuer à améliorer nos pratiques.



Mon petit frère de la lune de Frédéric Philibert est un dessin animé de 6 minutes expliquant de façon simple une des facettes de l'autisme.

Dates à retenir

Congrès de l'Unapei :	Le 2 et 3 juin 2017 A Nancy
Assemblée Générale :	Jeudi 22 juin 2017 à 18H00 Salle de l'Auditorium Rue Saint Benoît 14170 Saint Pierre sur Dives

Résidences de la Vallée d'Auge - Lisieux

Retour sur le marché de Noël



Pour l'année 2016, dans une volonté d'ouverture, de collaboration avec l'environnement local mais surtout pour valoriser le travail accompli par les personnes accueillies, le marché de Noël du complexe d'hébergement «Les Résidences de la Vallée d'Auge» s'est tenu le samedi 10 décembre 2016 sur la Place François Mitterrand de Lisieux.

Cet emplacement a permis d'accueillir aisément les familles mais aussi le public Lexovien. Il a donné de la visibilité à l'action menée au sein des structures tout au long de l'année.

Largement salué par les participants et par le public, le marché de Noël 2016 a été un réel succès.

Les établissements de l'association

Règlements de fonctionnement

Quels sont les droits de la personne accompagnée par l'établissement ou le service et quelles sont les garanties qui lui sont apportées ?

Quelles sont les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie ?

Les règlements de fonctionnement répondent à ces questions et ont été réactualisés à la fin de l'année 2016.

Ils s'appliquent à toutes les personnes des établissements : personnes accompagnées, salariés, intervenants et bénévoles.



Pour faciliter la lecture par tous, chaque chapitre est résumé en « facile à lire et à comprendre ».

Le règlement de votre établissement est affiché dans les locaux. Consultez-le.

Entretiens professionnels

L'entretien professionnel, véritable outil d'un dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, a été instauré par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.



L'association, qui pratiquait depuis 2012 des entretiens annuels avec l'ensemble des salariés, entrera dans ce dispositif au second trimestre 2017, avec des entretiens tous les deux ans.

Un groupe de travail piloté par Virginie Leroyer, DRH, et composé de salariés, chefs de service et directeurs, a réalisé le support de cet entretien, ainsi qu'un guide à destination des salariés.